

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19250 - 74EME ANNÉE

Les élections de 1959 à Saint-Denis : illustration d'une stratégie

Violences et fraudes pour interdire aux Réunionnais le droit d'être des citoyens

SCRUTIN DU 14 MARS 1965								
ELECTIONS MUNICIPALES								
Communes	Inscrits	«Votants»	%	«Exprimés»	Candidats administratifs	%	Divers	PCR
ST-DENIS	26.669	19.109	71,6	18.753	16.031	85,4		2.722
ST-LEU	4.276	2.871	67,1	2.838	2.692	94,8		146
STE-SUZANNE	4.175	2.551	61,1	2.540	2.540	100		
ST-ANDRE	10.596	7.303	68,9	7.295	7.279	99,7		16
SALAZIE	2.939	2.427	82,6	2.412	1.778	73,7	634	
BRAS-PANON	2.850	1.875	65,6	1.874	1.874	100		
ST-BENOIT	9.187	6.560	71,4	6.549	6.549	100		
PLAINE des PALMISTES	988	797	80,6	788	624	79,1	164	
SAINTE-ROSE	1.314	1.103	83,9	1.094	1.073	98		21
POSSESSION	3.166	2.395	75,6	2.182	2.166	99,2		16
PORT	6.747	4.779	70,8	4.630	3.166	79,1		964
ST-PAUL	15.468	12.129	78,4	11.953	8.833	73,8	1.100	2.020
3 BASSINS	2.097	1.730	82,5	1.705	1.705	100		
ST-LEU	8.078	5.464	67,6	5.399	2.895	53,6	2.097	407
AVIRONS	1.970	1.669	84,7	1.659	1.659	100		
ETANG-SALE	2.913	2.260	77,5	2.229	1.370	61,4	859	
ST-LOUIS	12.665	7.267	57,3	7.227	6.991	96,7	116	120
CILAOS	2.439	1.713	70,3	1.699	1.699	100		
ENTRE-DEUX	1.933	1.576	81,5	1.564	1.564	100		
TAMPON	9.308	6.840	73,4	6.766	6.293	93		473
ST-PIERRE	14.550	10.465	71,9	10.464	9.991	95,6		473
PETITE-ILE	2.140	2.400	111,7	2.479	2.479	100		
ST-JOSEPH	8.261	5.893	71,3	5.886	5.878	99,8		8
ST-PHILIPPE	1.415	1.079	76,2	1.070	909	84,9	161	
	157.144	112.345	71,4	111.055	99.538	88,7	5.131	7.386

Aujourd'hui à 17 heures 30, le Parti communiste réunionnais organise une activité entrant dans le cadre de son 60e anniversaire : « que s'est-il passé le 15 mars 1959 à Saint-Denis ? ». Rendez-vous sur le parking de l'église de Sainte-Clotilde.

Hier, c'était le 41e anniversaire du meurtre de Rico Carpaye par des nervis venus, après une élection législative, punir la population du Port parce qu'elle avait majoritairement voté pour le candidat com-

muniste, Paul Vergès. Le 14 mars 1978, ce fut un déchaînement de violence de la part de membres d'une bande armée, qui s'était formée devant la mairie de Saint-Paul au vu et au su de la gendarmerie située à l'époque en face de cet hôtel de ville.

Se sentant bénéficier d'une telle impunité, ces nervis allaient commettre l'irréparable, plongeant une famille dans le deuil et rappelant à la population ce qu'il en coûtait de soutenir le PCR.

Majorité communiste en 1956

Ce meurtre n'était pas le premier, il s'inscrit dans un climat de violence physique et institutionnelle qui commença quand le pouvoir constata que la majorité des Réunionnais soutenaient les communistes. Dans le cadre de la République, avec l'application du suffrage universel, ce soutien ne pouvait qu'aboutir à un seul résultat : l'arrivée des communistes aux

responsabilités. La traduction de cette réalité fut le résultat des élections législatives de 1956. Dans ce scrutin à un tour, la liste conduite par les communistes obtint la majorité des suffrages, ce qui lui valut l'élection de deux députés sur les trois sièges à pourvoir : Paul Vergès et Raymond Mondon.

C'est à la suite de cette élection que le gouvernement lança son offensive contre les libertés à La Réunion, dont le droit de vote. Pour cela, il eut recours à la fraude, aux violences et à la censure. La France envoya même Michel Debré à La Réunion pour appuyer cette répression après que tous les communistes furent chassés des institutions. Les fraudeurs pouvaient compter sur le soutien d'un ancien Premier ministre, qui fut appelé à exercer des responsabilités ministérielles à Paris alors qu'il était député de La Réunion durant cette période de fraude et de violences.

La caricature de 1965

Le pouvoir n'hésitait pas à bousculer le calendrier électoral en poussant à la démission des conseillers municipaux pour que des scrutins anticipés se tiennent. Entre 1957 et 1962, tous les communistes furent exclus des Conseils municipaux. Les élections de 1965 ont donné

un résultat tournant à la caricature.

Toutes les listes soutenues par le pouvoir sont « élues » dès le premier tour des municipales. Le score le plus faible est de 61 % à l'Étang Salé, ce qui constitue d'ailleurs une « anomalie » car ailleurs, les « candidats officiels » sont bien au-dessus de 70 %, avec même 100 % des « suffrages » à Sainte-Suzanne, Bras-Panon, Trois Bassins, les Avirons, Cilaos, l'Entre-Deux et Petite-île. Dans des communes plus grandes, la liste du pouvoir est créditée de 99,7 % des « suffrages » à Saint-André, 99,2 % à La Possession, 99,8 % à Saint-Joseph, 96,7 % à Saint-Louis et 95,6 % à Saint-Pierre.

A Saint-Denis et Saint-Paul, le maquillage des résultats est moins grossier, mais ne laisse pas la place au doute quant à la fraude, avec respectivement 85,4 % et 73,8 % pour les « candidats administratifs ». Sur l'ensemble de l'île, le taux de participation publié était de 71,4 %, et les listes soutenues par le pouvoir furent créditées de 88,7 % des « suffrages ».

Conséquences de la fraude

Le suffrage universel avait cessé d'exister à La Réunion. Le pouvoir avait utilisé des moyens répréhensibles pour établir une dictature dans notre île. Mais s'il avait exclu les communistes des Mairies, de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil général, le pouvoir ne pouvait pas exclure les Réunionnais de La Réunion. En 1956, une majorité d'entre eux avait voté pour la liste communiste aux législatives. Dès que la fraude eut commencé à relâcher son emprise, les communistes furent de retour dans les institutions, au Conseil général, puis dans les Mairies et enfin au Parlement.

Mais au cours de cette période de fraude électorale, le pouvoir parisien a pu s'abriter derrière une prétendue légalité républicaine pour imposer une politique. Ceci fit perdre beaucoup de temps à La Réunion, l'empêchant de se placer sur le chemin du développement. Cette absence de développement explique le chômage massif, le fort taux de pauvreté. Elle se traduit également par la prise de contrôle de secteurs stratégiques de l'économie par des sociétés extérieures à La Réunion. Notre île est alors devenue un moyen de transformer l'argent des transferts publics en bénéfices privés rapatriés en France.

M.M.

In kozman pou la rout

« I vo myé in vérité mèm si lé ak, k'in mansonj log ou lo myèl. »

Kozman-la, sa in kozman péi komor. Mi koné pa si zot lé dakor avèk sa pars fransh vérité in vérité ak lé pa bon pou antann, mé lé vré in mansonj lé pa bon non pli pou antann mèm si li lé dou konm domyèl. Moin la antann dir galman mansonz la pate lé kourt é in mantèr i fé souk ali fasilman kan li l'aprè ramass mantèr- épi lé pli préférab konète la vérité a tan.... Moin l'aprè di sa, mé moin lé pa sir mi pans a réèlman. Pou koué ? Pars si ou i vé pa fé soufèr in moun lé riskab ou i manti avèk li si ou i éstime lé pli préférab. Mèm to si ou i vé pa ramass in rès trankil donk ou i préfèr rakont in kak plito ké di in vérité. Zot i koné la loi La frans i donn aou l'otorizasyon mantir si ou i vé paf é trap aou. Arzout èk sa zot i koné tout vérité lé pa bon pou dir, alor ou i di pa . Biensir lé pa zoli viv dann mansonj mé tazantan lé méyèr konète ;alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Deux mois avant la naissance du PCR

Ce soir, les camarades de la section de Saint Denis ont invité les membres du Comité Central à partager une évocation historique relatif au 15 mars 1959. Que s'est-il passé ce jour-là ? Notre journal en a donné un aperçu, hier et avant-hier. Que doit-on en retenir ?

1-le rôle irremplaçable des communistes, le PCR en particulier, dans la défense des opprimés que l'actualité ignore. A l'époque les communistes étaient interdits d'antenne. La fraude était utilisée et organisée depuis Paris pour empêcher les communistes d'avoir des élus. Les tenants du système eurent eu recours à la violence, la fraude, la corruption et les tracasseries de toutes sortes contre leurs victimes. Les communistes se sont heurtés à l'appareil de l'Etat et de l'Eglise, 2 forces très organisées.

2-Heureusement, les victime et les communistes disposaient de Témoignages, le journal de "défense des sans défense" pour lutter et témoigner. Les chercheurs, écrivains et producteurs de documentaires sont contents de trouver dans les archives de Témoignages de quoi satisfaire leur curiosité. Citons entre autres les Enfants de la Creuse, les fonctionnaires exilés, les Jeunes du Bumidom, les avortements forcés à la clinique de Saint Benoit...C'est avec le temps qu'on mesure le rôle irremplaçable de Témoignages dans la transmission de l'histoire réunionnaise.

3-La communauté de lutte avec des démocrates est une autre leçon à retenir. A chaque étape de la lutte pour l'émancipation du peuple réunionnais, les communistes n'étaient jamais seuls car leurs solutions avaient un but stratégique de rassemblement. Le cas le plus célèbre reste

quand même le sauvetage de l'usine coopérative de Quartier Français en 1954. Il devait unir la masse des planteurs de cannes aux travailleurs d'usines pour remporter 2 députés sur 3 aux législatives de 1956. L'histoire de cette lutte a été rendue célèbre par Emmanuel Genvrin qui en a tiré une pièce de théâtre et un opéra.

4-Paul Vergès retrouvera un siège à l'Assemblée Nationale seulement en 1986, en compagnie de Elie Hoarau qui faisait son entrée pour la première fois. De 1956 à 1986, nous avons été privés de mandat durant 30 ans ! Nos camarades ont démissionné un an et demi après. Il faut être communiste, convaincu des finalités stratégiques de l'instant pour "abandonner" un mandat de Député. Cet évènement mérite, à lui-seul, plusieurs thèses.

En conclusion, voici la principale leçon à retenir. Plus que jamais, il faut renforcer les connaissances des cadres du Parti et améliorer leur pratique. La célébration du 60e anniversaire de la création du PCR doit rappeler le contexte politique de violence, d'oppression et de fraude qui prévalait à la naissance du Parti. Seulement 2 petits mois séparent le 15 mars 1959 et le 18 mai 1959.

Ary

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

La ministre des Outre-mer annoncée dimanche

Qu'attend l'État pour prendre des mesures immédiates sur les prix et les revenus ?



La venue annoncée dimanche de la ministre des Outre-mer se fera dans un contexte social tendu. Toutes les raisons à l'origine du mouvement social sont encore là. L'État a pourtant les moyens de prendre des mesures immédiates comme le rappelle le précédent du COSPAR, dans l'attente de l'élaboration d'un plan de sortie de crise qu'il appartient aux Réunionnais de proposer et de mettre en œuvre.

Environ 180.000 demandeurs d'emploi, plus de 40 % de la population sous le seuil de pauvreté, un coût de la vie trop élevé au regard de la capacité financière de la plus grande partie de la population, une production de logements adaptés à la capacité contributive des locataires en nombre insuffisants... les raisons du mouvement social lancé le 17 novembre sont toujours là.

Annoncée pour dimanche, la visite dans notre île d'Annick Girardin fera le point sur l'avancement des mesures annoncées lors du précédent séjour de la ministre à La Réunion, en pleine période des gilets jaunes et des barrages qui existaient dans toute l'île. La ministre avait annoncé des mesures devant s'appliquer dès le 1er janvier.

L'État a les moyens d'agir

Force est de constater que depuis le début de l'année, rien de bien concret n'a permis d'améliorer la situation d'une population en souffrance. L'État a pourtant la main sur des leviers importants du pouvoir d'achat. C'est notamment lui qui fixe le prix des carburants, ainsi que les montants du SMIC, des retraites, des minima sociaux et autres prestations sociales.

Après une baisse des prix des carburants et du gaz liés à l'annulation de l'augmentation de la taxe décidée par la Région, ces tarifs sont repartis à la hausse au début du mois. Ceci a entraîné un bref retour de barrages à Gillot et à Saint-André.

Le contraste est net par rapport à l'attitude de l'État devant la mobilisation autour des revendications du COSPAR voici 10 ans. Au soir de la grande manifestation du 5 mars 2009, il était clair que des mesures immédiates allaient s'appliquer. Pour une baisse importante des prix du gaz et des carburants, l'État avait obligé les compagnies pétrolières à réduire leurs marges, et cela pendant 6 mois. Pour don-

ner du pouvoir d'achat, il avait créé une mesure spécifique à l'outre-mer, le RSTA. C'était une prime mensuelle de 100 euros versée par l'État aux travailleurs ayant un salaire inférieur à 1,4 SMIC. A cela s'ajoutait la prise en charge par l'État des cotisations sociales pour les employeurs qui versaient la «prime COSPAR», d'un montant de 50 euros par mois.

Par ailleurs, sous l'égide de l'État, des négociations entre le COSPAR et la grande distribution allaient aboutir à une baisse des prix de plus de 250 produits de grande consommation, pouvant aller jusqu'à moins 20 %.

Grèves et manifestations le 19 mars

Rien de cela, alors que cela fait près de 4 mois qu'a commencé le mouvement social. A cela s'ajoute le refus du gouvernement de changer de politique. Ceci amènera à l'organisation d'une grande mobilisation intersyndicale le 19 mars. Le dernier jour de visite de la ministre devrait donc être marqué par de nombreux appels à la grève, et deux défilés sont prévus à Saint-Denis et à Saint-Pierre.

Toutes les raisons du mouvement social sont toujours là. L'État a pourtant les moyens de prendre des mesures immédiates pour soulager les plus grandes souffrances, dans l'attente de l'élaboration d'un plan de sortie de crise qu'il appartient aux Réunionnais de proposer et de mettre en œuvre.

M.M.

Billet philosophique

Sommes-nous fidèles aux combats de Gandhi ?



Les intervenants au colloque sur "Le Mahatma Gandhi et les religions"

Un magnifique colloque s'est déroulé le samedi 9 mars dernier à la Salle Don Bosco de Saint-Denis dans le cadre de la célébration réunionnaise tout au long de cette année du 150^e anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi, ce célèbre penseur indien à dimension universelle et militant anti-colonialiste, né à Porbandar le 2 octobre 1869 et mort assassiné à Delhi le 30 janvier 1948. Il y a bien des leçons à tirer de cet événement, organisé par le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion (GDIR), présidé par Idriss Issop-Banian, qui a notamment rappelé en ouverture du colloque sur le thème "Le Mahatma Gandhi et les religions" que pour Gandhi « tous les hommes sont frères » et que « le bien de tous est notre devoir ».

Au début du colloque, Ragesh Othayoth, du Centre Culturel Indien à La Réunion, a présenté un très beau documentaire sur les pensées humanitaires de Gandhi, en chantant « Appelez Vaishnavas ("adorateurs de Dieu") ceux qui ressentent la douleur des autres ». Ensuite, le Swami Advayananda a notamment rappelé que Gandhi n'a cessé de lancer des appels au peuple indien « qu'il se réveille pour être libre » et

qu'« il s'est inspiré des textes hindous et d'autres religions pour apprendre à être endurant ».

Seconde intervenante : Neyman Damour, représentante de la Communauté Baha'ie de La Réunion, qui a souligné que Gandhi « croyait en l'unité des religions, car elles ont pour but d'unir les humains en faveur d'un changement radical pour construire la justice et la paix ». Le philosophe Farouk Issop a pris le relais en rappelant qu'en 1924, Gandhi « a fait l'éloge d'un musulman altruiste pour combattre l'égo-centrisme » et que « dans le Coran de nombreuses pensées ont inspiré Gandhi dans ses combats anti-colonialistes ».

Un débat très intéressant

Le colloque a continué avec le Père Isaïe Audhuy, prêtre de Terre-Sainte à Saint-Pierre, qui a expliqué comment tout au long de son parcours d'avocat et de militant, en passant par la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud, l'Italie et bien sûr l'Inde, « Gandhi s'est dit à la fois chrétien, hindou, musulman, juif et ouvert à tous les prophètes du monde ». En même temps, « Gandhi a inspiré

beaucoup de chrétiens occidentaux humanistes, comme par exemple l'Alsacien Albert Schweitzer », le célèbre philosophe, pasteur, musicien, médecin humanitaire, écologiste et combattant contre les armes nucléaires devenu premier français Prix Nobel de la Paix en 1952.

Ces exposés ont été suivis par un débat très intéressant, animé par Omar Issop-Banian, secrétaire du GDIR, auquel ont participé de nombreuses personnalités religieuses et culturelles réunionnaises, comme Mgr Gilbert Aubry, Sabine Armoudom, le Dr Selvam Chanemougame, Sangpo Thubten... Toutes ces interventions ont encouragé le public à s'inspirer à La Réunion des pensées et des actions de Gandhi, dont on trouve déjà plusieurs statues, rues et autres espaces publics portant son nom dans diverses communes du pays. Et tout cela nous incite à nous poser la question : sommes-nous fidèles aux combats de Gandhi pour les grandes causes humaines, comme à ceux d'autres combattants de la liberté ayant marqué l'histoire universelle au 20^e siècle, comme par exemple Martin Luther King, Nelson Mandela et Paul Vergès ?

Roger Orlu

Oté

Talèr, fodra bar la rout pou gingn inpe la pli !

Souvan, souvan, ni antan lo kozman i di, i shant osi : Apré la pli, bo tan, ou sinonsa, zordi la pli, domin solèy. In lespréyion popilèr, in zimaz pou di konmsa, zordi si lé shoz lé an kittabouèt, lé mol, mé domin i sora méyèr, pli dos. Antouka, lo pansé lé byin imazé, mé lé pa in réalité ékzak, kan nou néna afèr la pli ék soléy pou dovré.

Rogard zot minm, dopi kék mwa, ék lo détrakman klimatik, la pli lé oki, li kasièt sépaou. Tanzantan i gingn innti pisa lo swar. Sinonsa, tou lé zour, riyink solèy aprè soléy, soléy zordi, soléy domin anplis lo problèm la shalèr i fini pi. La pa pou kriyé, mé tro soléy, néna aryin d'bon ladan pou bonpé. Akoz Lo zafèr i konplik, ék la pli i tonm pi, la Rényon l'aprè v'ni an graton. In pé partou, ti plantèr i komans fé la grimas. La ba, dann lé o Sirk Salazi, shoushou i fé pi lo rwa. Lo bann tréy i di la priyèr, é lo détraw shoushou réskapé lé paréy la fé la gèr, i donn pa ou lanvi manz a li, sirtou lo pri li kout. Si i kontinyé konmsa, talèr fodra bar la rout pou réklam inpé la pli !

Mé na pwin sélman problèm plantèr. Néna osi lo konsamatèr i pran lo shok , sankonté lo takon désagréman pou la popilasyon bann komine la pa fé aryin dopi karantan pou lalimantasyon dolo. Sintandré, an tèt, la fine donn kou d'siflèt pou ferm robinet, lo swar, pou intèrdi lav loto ou aroz dé pyé flèr la pou griyé. Bingn vite avan fénwar, bros lo dan bonèr, si ou vé dor konm in moun.

Pourtan, zot i an souvyin kan Paul Vergès té Mèr lo Por, Virapoullé minm lavé promèt v'ni nétoy lo Por ék kanyon dolo Sintandré ! Pa pli tar, mwa dernyé, lo mér la rakont ankor, tard pa li sar vann dolo la komine dann boutéy. Foutor, va ! La lang la pwin lo zo.

Mé, dann tousa finalman, lo mank la pli, i aranz Virapoullé. Pou anlav son min, sak fwa néna in problèm dolo, li mèt sa d'si lo kont la sésrés. Mé tansyon pangar loraz !

Pol